

Santé des Vaudois

MedAI facilite les échanges des médecins avec l'assurance invalidité

Ce nouveau portail doit permettre aux professionnels de «consacrer davantage de temps aux patients en allégeant les contraintes administratives».

10.02.2025, Romaric Haddou

L'office de l'assurance invalidité pour le canton de Vaud lance MedAI. «Ce portail numérique vise à faciliter les démarches administratives des médecins, au bénéfice de leurs patients et, par extension, des bénéficiaires de l'AI», peut-on lire dans un communiqué de presse.

Développé avec l'entreprise suisse Liip, l'outil doit «permettre aux médecins de consacrer davantage de temps à leurs patients en allégeant les contraintes liées à leurs interactions avec les offices AI».

Sur ce portail, les médecins peuvent recevoir, remplir et envoyer un rapport simplement et de manière sécurisée, tout en conservant un historique. Déployé dans le cadre d'une phase pilote, MedAI a déjà convaincu près de 270 médecins dans le canton de Vaud. «Ce sont ainsi plus de 10% de l'ensemble des rapports qui transitent déjà par ce portail numérique», chiffrent les responsables.

Et d'ajouter que «les retours du corps médical alimentent l'élaboration d'une nouvelle version du portail, intégrant des fonctionnalités améliorées. Dans cette démarche collaborative, les utilisateurs sont invités à faire des propositions pour adapter la plateforme à leurs besoins».